

## Journal

# Questions à Delphine Ledroit, directrice du CFA Métiers des arts de la Scène – « Nous sommes en évolution permanente »



[Alain COCHARD](#)

[Lire les articles >>](#)

[Plus d'infos sur Opéra national de Lorraine](#)

**Dimanche 18 mai, à l'Hôtel de Ville de Nancy et à l'Opéra national de Lorraine, le CFA Métiers des arts de la scène fête ses dix années d'existence et organise une rencontre professionnelle sur l'apprentissage ans dans le spectacle vivant (1). Concerclassic en a profité pour interroger Delphine Ledroit (*photo*) sur la mission et les perspectives d'avenir de la structure qu'elle dirige (1)**

**Comment et avec quel dessein le CFA Métiers des arts de la scène est-il né il y a dix ans ?**

**Delphine LEDROIT :** Le CFA a été créé sous l'impulsion de Laurent Hénart, qui avait été Secrétaire d'Etat chargé de l'insertion professionnelle des jeunes (de 2004 à 2005 *ndlr*), et était président de l'Opéra de Lorraine et président de la Réunion des Opéras de France – c'est dire qu'il montrait une vraie sensibilité pour l'art lyrique. L'apprentissage lui paraissait une vraie réponse à apporter aux problématiques d'insertion professionnelle dans le domaine du spectacle lyrique – on y a affaire à des métiers de terrain où la transmission joue un rôle essentiel. Laurent Hénart a lancé l'idée et l'Opéra de Nancy, qui était devenu opéra national en 2006 et avait de nouvelles missions à accomplir, a pris le projet à cœur et mis en place ce CFA qui, petit à petit, s'est construit (en concertation avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Culture et de la communication) et a fait ses preuves. D'un point de vue pratique, le CFA est installé dans l'Opéra dont il constitue un service. Mais il a son propre budget, d'un montant d'environ 250 000 € /an, distinct de celui de l'institution lyrique et financé uniquement par la taxe d'apprentissage.



© CFA Opéra national de Lorraine

**Vous fêtez bientôt le 10<sup>ème</sup> anniversaire du CFA : quel bilan tirez-vous de l'action menée sur une décennie ?**

**D.L. :** 120 jeunes sont passés par le CFA et nous sommes fiers de constater qu'une bonne part d'entre eux (70%) ont trouvé leur place dans le domaine du spectacle lyrique ou des orchestres. Nous leur avons permis d'assouvir une passion – travailler au plus près de l'artistique – et d'entrer dans la vie active.

La formation proposée par le CFA s'est peaufinée d'année en année. Nous sommes vraiment issus du milieu professionnel, nos jeunes travaillent dans des opéras, des orchestres, des ensembles partout en France ; nous avons des liens avec quantité d'employeurs de notre branche professionnelle et, du coup, nous échangeons constamment avec les maîtres d'apprentissage pour réfléchir à la manière de former au mieux les jeunes. C'est une formation qui ne « dort » jamais ; nous sommes en évolution permanente afin de nous améliorer, en modifiant ce qui est à corriger, en ajoutant ce qui manque.



© CFA Opéra national de Lorraine

### **Quel est l'âge moyen des jeunes qui s'adressent au CFA ?**

**D.L.** : La formation que nous proposons est d'une année pour le moment, donc courte, à l'issue de laquelle, en partenariat avec l'Université de Lorraine, nous délivrons une *Licence professionnelle Métiers de la scène lyrique*. Les âges se répartissent entre 20 et 30 ans, majoritairement entre 23 et 25 ans. La sélection s'effectue sur dossier : nous sommes attentifs au niveau des études, universitaires, mais également musicales ou artistiques – il faut que nous sentions une vraie appétence pour notre secteur. La clarté du projet professionnel des postulants compte beaucoup aussi à nos yeux.

Nos jeunes doivent ensuite trouver un contrat d'apprentissage : pour ce faire, beaucoup d'entreprises partenaires nous envoient des offres et nous mettons en relation les jeunes avec de potentiels futurs employeurs. Reste que, si nous les aidons pour les CV, lettres de motivation, etc., ils doivent accomplir leurs propres démarches partout en France pour trouver un contrat d'apprentissage.



© CFA Opéra national de Lorraine

### **Fort de l'expérience des dix années écoulées, quelles innovations envisagez-vous d'introduire dans le fonctionnement du CFA ?**

**D.L. :** Depuis le début de l'année nous travaillons beaucoup sur le thème de la mobilité européenne, ou internationale même, des apprentis. C'est un point fondamental, car notre secteur d'activité dépasse de fait les frontières. Mais on est confronté à une vraie complexité juridique pour envoyer un apprenti à l'étranger car il relève du Code du travail français. La réforme en cours (de la formation professionnelle et du Code du travail) va faciliter la mobilité des jeunes et c'est l'un de nos gros objectifs. Compte-tenu de la situation géographique de la région Grand Est, nous avons beaucoup de projets dans le cadre transfrontalier, d'autant plus nécessaires que la demande est forte.

Par ailleurs, à la rentrée prochaine, nous lançons une nouvelle licence professionnelle sur le thème de l'accompagnement des publics dans le spectacle vivant (action culturelle, médiation, services pédagogiques et même mécénat, qui est une forme de partenariat avec le public... des entreprises). Quant à la notion de « spectacle vivant », elle prendra un sens plus large et dépassera le lyrique et le symphonique pour s'adresser aux théâtres, aux centres chorégraphiques, aux musiques actuelles.

**Propos recueillis par Alain Cochard, le 9 mai 2018**



la musique  
classique,  
vivante

**(1) Site du CFA Métiers de la scène : [www.cfa-operaorchestre.fr/](http://www.cfa-operaorchestre.fr/)**

Rencontre professionnelle sur l'apprentissage dans le spectacle vivant

18 mai 2018 – à partir de 13h30

Nancy – Hôtel de Ville / Opéra national de Lorraine

Photo © DR